



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU RÉÉCJL
5 mai 2026 - HIVER 2026

1. Ouverture de la rencontre

Il est proposé par Charlotte Deschênes, Arts Visuels ;
Dûment appuyé par Gaëlle Dubois, Arts Visuels

Que l'Assemblée générale du RÉÉCJL du 5 mai 2026 soit ouverte.

Il n'y a pas d'intervention ni de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

L'Assemblée est ouverte à 12h35.

2. Élection du praesidium

Il est proposé par Léona Emmanuel, Sciences Humaines;
Dûment appuyé par Lysandre Potvin, Tremplin DEC;

Que la présidence et le secrétariat d'assemblée soient respectivement assumés par Léa Côté et William Pallagrosi.

Il n'y a pas d'intervention ni de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Vérification du quorum morale

Sous constatation du quorum, l'assemblée est ouverte. (2% – 46 membres)

3.1 Explication du fonctionnement de l'assemblée générale

La présidence d'Assemblée effectue un rappel des procédures essentielles au déroulement de l'Assemblée générale. Il y a rappel du besoin de proposition et

d'appui pour les points à adopter, de la nécessité de se nommer lors de chaque intervention pour la rédaction du procès-verbal. Si les membres ont des questions, le praesidium sera disponible pour y répondre.

Questions : c'est la responsabilité de qui de demander le vote ?

Réponse : on demande s'il y a une demande de vote et c'est à vous de le demander.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidence d'assemblée fait la lecture de l'ordre du jour tel que transmis préalablement.

1. Ouverture de la rencontre
2. Élection du praesidium
3. Vérification du quorum
 - 3.1 Explication du fonctionnement de l'assemblée générale
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre
6. Élection des postes de l'exécutif
 - 5.1 Présidence
 - 5.2 Vice-présidence aux affaires internes
 - 5.3 Vice-présidence aux affaires externes
 - 5.4 Coordonnateur aux affaires pédagogiques
 - 5.5 Coordonnateur aux affaires socioculturelles
6. Sortons la caisse des crimes en Palestine
7. Assurance étudiante
8. Reconsidération d'affiliation envers la FECQ
9. Varia
10. Fermeture de la rencontre

Il est proposé par Jessica Lambert Massicotte, Arts Visuels;
Dûment appuyé par Gaëlle Dubois, Arts Visuels;

Que l'ordre du jour de l'Assemblée générale du RÉÉCJL du 5 mai 2026 soit adopté tel que présenté.

Il n'y a pas d'intervention ni de demande de vote.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

La présidence d'assemblée donne 2 min de lecture aux membres.

Il est proposé par Kelly-Anne Gagnon, Sciences Humaines;

Dûment appuyé par Léona Emmanuel, Sciences Humaines;

Que le procès-verbal de la dernière assemblée soit adopté

Il y a des erreurs dans le document :

Camille Diriger, TPHA;

Maxime Régimbald, TPHA;

Modification à l'amiable

Il n'y a pas d'intervention ni de demande de vote.

6. Élections des postes de l'exécutif

La présidence d'assemblée explique le processus d'élection et donne la parole à l'exécutif pour expliquer les différents postes.

Question : Les élections sont pour quel mandat ?

Réponse : Mandat prochain, Automne 2026 et Hiver 2027

5.1 Présidence

Thomas Garceau se présente à la présidence, il a droit à une élocution pour se présenter.

Il est proposé par Louis-George Lévesque, Tremplin DEC

Dûment appuyé par Cassandre Lareau, Sciences Humaines

Il n'y a pas d'intervention ni de demande de vote.

Thomas Garceau est élu à l'unanimité.

5.2 Vice-présidence aux affaires internes

Charlotte Deschênes se présente à la vice-présidence aux affaires internes, elle a droit à une élocution pour se présenter.

Il est proposé par Gaëlle Dubois, Arts visuels;

Dûment appuyé par Marc-André Toupin, TPHA;

Il n'y a pas d'intervention ni de demande de vote.

Charlotte Deschênes est élue à l'unanimité.

5.3 Vice-présidence aux affaires externes

Léona Emmanuelle se présente à la vice-présidence aux affaires externes, elle a droit à une élocution pour se présenter.

Il est proposé par Jessica Lambert Massicotte, Arts Visuels;
Dûment appuyé par Vincent Cotton, Tremplin DEC;

Il n'y a pas d'intervention ni de demande de vote.
Léona Emmanuel est élue à l'unanimité.

5.4 Coordonnateur aux affaires pédagogiques

Coralie Devost se présente à la Coordination aux affaires pédagogiques, elle a droit à une élocution pour se présenter.

Il est proposé par Emma Lafleur, Sciences Humaines;
Dûment appuyé par Alexandra Dubé, Sciences Humaines;

Il n'y a pas d'intervention ni de demande de vote.
Coralie Devost est élue à l'unanimité.

5.5 Coordonnateur aux affaires socioculturelles

Nyota Mcumbe se présente à la Coordination aux affaires socioculturelles, elle a droit à une élocution pour se présenter.

Il est proposé par Marineige TPHA;
Dûment appuyé par Maranatha E. Okokon-Bassey, TPHA;

Il n'y a pas d'intervention ni de demande de vote.
Nyota Mcumbe est élue à l'unanimité.

6. Sortons la caisse des crimes en Palestine

Marc-André Toupin se présente, il explique qu'il a travaillé durant un moment avec l'association étudiante sur des positions à adopter. Le travail a pour mission de venir couper tous les liens qui pourraient y avoir entre l'association étudiante et le financement d'Israël.

Il fait la lecture des "considérants que" et les positions à adopter:

Que l'assemblée procède à l'adoption en bloc de toutes les positions

Il est proposé par Lysandre Potvin, Tremplin DEC
Dûment appuyé par Cassandre Lareau, Sciences Humaines

Il n'y a pas d'intervention ni de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Proposition de reformulation par Louis-George Lévesque d'un considérant, voici la modification :

Appuyé par Gaëlle Dubois, Arts Visuels
"Considérant qu'en raison des faits énumérés précédemment, le Canada, le Québec et la Caisse *par leur inaction donne une validation implicite aux* ~~sont complice des~~ crimes commis par Israël en Palestine au Moyen-Orient plus largement."

Demande de vote par Marc-André Toupin, TPHA;
Pour : 19
Contre : 11
Abstention : 20

C'est adopté à majorité

Il est proposé par Marc-André Toupin, TPHA;
Dûment appuyé par Lysandre Potvin, Tremplin DEC;

Que la proposition soit battue et retirée du document

Intervention pour inviter à respecter la décision prise précédemment.

Question : Est-ce que les modifications ici vont impacter les actions futures ?

Réponse : Non

Question : Pourquoi on vient se concentrer sur ce génocide en particulier et pas un autre ?

Réponse : On invite la personne étudiante à venir discuter avec l'association pour mandater l'exécutif de se pencher sur le sujet. On vient mentionner que l'association étudiante travaille en ce moment sur le cahier de positions.

Il n'y a pas d'intervention ni de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Que l'ensemble des propositions présenté sur l'appel au désengagement de nos institutions des crimes commis en Palestine et au Moyen-Orient soit adopté.

Proposition Charlotte Deschênes, Arts Visuels;
Appuie Jessica Lambert Massicotte, Arts Visuels;

Il n'y a pas d'intervention ni de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Assurance étudiante

CONSIDÉRANT QUE :

- Plusieurs étudiant·e·s du Cégep de Joliette n'ont pas accès à une couverture adéquate pour certains soins (psychologie, dentaire, vision, etc.) ;
- Une soumission a été obtenue et un régime d'assurance collective étudiante est disponible;

- Ce régime permettrait d'améliorer l'accès aux soins et le bien-être étudiant ;
- Une cotisation étudiante serait nécessaire pour financer ce régime, avec possibilité de retrait (opt-out) selon les modalités prévues ;

Questions:

Lysandre Potvin: si un étudiant ne veut pas d'assurances, qu'est-ce que l'étudiant peut faire

Megan : Il y a une période de retrait au début de chaque session, un formulaire d'environ 30-45 secondes que n'importe qui peut remplir pour modifier son régime

Nyota, Génie Civil : C'est quoi les avantages de la télémédecine ?

Megan : Un accès gratuit en tout temps avec des spécialistes, médecins, infirmières praticiennes etc. Il y a moyen d'avoir des références, un partage de dossier entre le médecin de famille et le professionnel de la télémédecine

Broyce Plates : Comment le régime fonctionne s'il y a un changement entre cégep de Lanaudière (par exemple Terrebonne).

Megan : Les trois campus ont une couverture différente, et le changement se passe selon une période spécifique par session, un à l'hiver et un à l'automne. (parler de la couverture annuelle qui recommence)

Il est proposé par Louis-George Lévesques, Tremplin DEC;

Dûment appuyé par Émile Martin, Littérature

Que l'assemblée générale des étudiant·e·s du Cégep de Joliette adopte la mise en place d'un régime d'assurance collective étudiante selon les modalités présentées ;

Il n'y a pas d'intervention ni de demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Régime d'assurance collective étudiant

On vient sonder les étudiants sur quel régime sera choisi par l'association étudiante, on vient proposer deux couvertures, la première, d'un montant de 40 \$ et la deuxième, d'un montant de 49\$

Maranatha mentionne qu'elle penche pour l'option 2 surtout pour les avantages

Lysandre Potvin mentionne qu'elle penche pour l'option 1 du fait qu'elle doute que les étudiants vont l'utiliser

Louis-George penche pour l'option 2 parce qu'elle est plus avantageuse et qu'il est confiant que l'association étudiante seront apte à faire la promotion des services

Charlotte : Elle penche sur l'option 1 du fait que l'option de la télémédecine est intéressante et que du à cela, ce serait bien de prendre l'option moins cher pour permettre de prendre la télémédecine.

Maranatha : C'est vraiment la responsabilité de l'étudiant de venir se désinscrire donc si l'étudiant ne veut pas payer, il doit se désinscrire

Charlotte : C'est un gros montant à payer de bases donc la pression financière peut être plus élevée

Louis-George : Le cégep offre des ententes de paiements

Vote :
Option 1 : 7
Option 2 : 15
Abstention : 24

Considérant l'intérêt des membres démontré lors du sondage effectué à la session d'automne 2025.

Considérant la possibilité de combiner le régime d'assurance étudiant à une assurance des parents, de la personne conjointe ou de l'employeur.

Considérant la possibilité d'ajouter des personnes à charge (enfants et conjoint·e) au régime, ce qui peut aider la situation financière des personnes étudiantes en situation de parentalité.

Considérant la possibilité de se retirer annuellement sans frais pour les personnes étudiantes ne désirant pas être couvertes par ces services.

Il est proposé par Louis-George Lévesque, Tremplin DEC;
Dûment appuyé par Cassandre Lareau, Sciences Humaines;

Résolution 1 (Régime)

Il est proposé que l'Assemblée Générale mandate le REECJL à mettre en place une cotisation de 49\$ par session, à partir de la session d'hiver 2027, afin d'offrir un régime d'assurance collective étudiant automatiquement à tous ses membres incluant une couverture pour les soins de santé complémentaires, pour les soins oculaires, pour les soins dentaires, une assurance voyage et une assurance accident.

Cette couverture sera automatiquement offerte à tous les membres, mais il sera possible de se retirer annuellement, sans frais par le biais d'un portail web et dont le remboursement sera effectué par l'administrateur du régime d'assurance, Plan Major.

Le RÉÉCJL pourra augmenter le coût du régime selon le taux d'inflation des soins si nécessaire, à partir de la session automne 2028.

Il n'y a pas d'intervention ni de demande de vote.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

Programme d'aide étudiant

Considérant les besoins grandissants de soutien en santé mentale qui peuvent survenir à tout moment de la journée et peu importe la situation géographique des personnes.

Considérant que le programme d'aide étudiant permet d'avoir un accès à une ligne de soutien 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, ainsi qu'à 8 heures de consultation avec des professionnel·les de divers domaines, notamment psychologique, nutritionnel, juridique et d'organisation financière.

Télémédecine

Considérant le nombre important de personnes au Québec qui n'ont pas de médecins de famille ou ayant un accès difficile à un médecin.

Considérant que le service de télémédecine permet d'avoir accès à des rendez-vous avec des professionnel·les de la santé, comme des médecins ou des infirmières par une application mobile, pour obtenir potentiellement des prescriptions, références médicales ou informations sur votre santé.

Il est proposé par Louis-George Lévesque, Tremplin DEC;
Dûment appuyé par Jessica Lambert Massicotte, Arts Visuels;

Maranatha invite à dire non à la télémédecine dut au fait que les étudiants ont déjà accès à tous ces services ici au cégep.

Louis-George mentionne que oui il y a des services mais que malheureusement il n'y a pas assez de services offerts ici au cégep

Charlotte mentionne qu'elle tient beaucoup aux services de la télémédecine parce que l'accès aux différents services ne sont vraiment pas évident

Megan mentionne que les services de télémédecine en général coûte environ 100\$ à 150\$ et parle du fonctionnement

Résolution 2 (PAE + Télémédecine)

Il est proposé que l'Assemblée Générale mandate le REECJL à mettre en place une cotisation de 18\$ par session, à partir de la session d'hiver 2027, automatiquement à tous ses membres, sans possibilité de remboursement, pour l'accès à un service de télémédecine et un programme d'aide étudiant qui inclut notamment les services suivants :

- Un centre de soutien 24/7
- 8 Consultations gratuites en soutien psychologique avec des professionnel·les en relation d'aide
- Conseils juridiques, en nutrition et organisation financière.
- Consultations avec médecins ou infirmier·ères spécialisés par le biais d'une application mobile

Il n'y a pas d'intervention ni de demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Reconsidération d'affiliation envers la FECQ

Christopher prend la parole pour expliquer la FECQ ses services et qu'est-ce que ça fait d'être membre de la fédération.

Nyota pose la question : quels ont été les gains que la FECQ a pu apporter pour les étudiants ?

Christopher : Les conditions des stagiaires qui a été un gain eu dans la cause de la rémunération des stages, les clauses d'amnistie qui a été un gain considérable dans la lutte contre les VACS, un

suivi sur l'AFE soit toujours bien financé et réaliste selon le coût de la vie, la FECQ a pu empêcher la fermeture de l'OSMÉE en participant aux différentes mobilisations à son sujet.

Jessica : Demande quel est l'état des lieux avec le pourquoi on voulait le mandat de désaffiliation, on demande aussi dans un monde où le mandat de la CRUES viendrait plus rejoindre la cause étudiante ici, as-t-on besoin de se désaffilier de la FECQ pour rejoindre la CRUES.

Lysandre, explique l'historique entre l'asso et la fédération, elle dit que les contacts étaient difficiles, beaucoup de questionnements non répondus.

Chris vient répondre au niveau de l'affiliation que c'est possible mais on a vu que ça été compliqué. Il explique la différence entre les manières de fonctionner entre les deux fédérations.

Louis-George : si ça n'avait pas été de l'ancien exécutif est-ce qu'on aurait quand même reconsidéré l'affiliation ?

Lysandre : Oui, pour le radicalisme et certaines fautes au niveau des RG

Maranatha : est-ce que le RÉÉCJL pourrait travailler à modifier ce qu'il y a à modifier dans les RG au niveau de la FECQ à la place de prendre un mandat de désaffiliation ?

Chris vient rectifier le fonctionnement de la FECQ et comment l'association pourrait recevoir des mandats de la part des associations étudiantes. Et que oui il y a eu des lacunes qui peuvent s'expliquer par le manque d'exécutant (qui n'est pas une excuse mais ça peut expliquer)

Jérémy : Lysandre a mentionné qu'il y aurait des failles au niveau des RG, est-ce que la FECQ reconnaît les dites failles ?

Chris : À chaque année la FECQ à travers le comité des affaires institutionnelles révisé les différentes politiques avec les membres représentant les associations étudiantes. Cette année, le CTAI s'est penché sur la politique financière globale et les règlements généraux. Cela veut donc dire que les associations étudiantes ont eu l'opportunité de travailler sur ces problèmes.

Lysandre vient parler du perdiem et du budget et ce qu'elle trouve problématique avec ceux-ci.

Jessica mentionne le contexte actuel, les différentes crises, le logement, le climat elle vient inviter le cégep à aller dans une association plus militante qui viendrait mieux répondre aux besoins actuels

Louis-George mentionne que oui c'est important de militer mais qu'habituellement le syndicalisme de combat vient plus épuiser les gens plus que d'autres choses le non-vote etc.

Chris vient rectifier que ce n'est pas la FECQ qui vient dicter aux associations quoi faire mais bien l'inverse, les associations mandate l'exécutif. Il mentionne que le CRUES nous « ghost »

Marc-André : il vient mettre l'appui sur ce que Jessica dit, et vient rappeler certaines lacunes de la FECQ

Il est proposé par le RÉÉCJL

Dûment appuyé par Émile Martin, Littérature

Que le RÉÉCJL soit mandaté de faire un référendum de reconsidération d'affiliation à la FECQ;

Il n'y a pas d'intervention ni de demande de vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. Varia

10. Fermeture de la rencontre

Que la fermeture de l'Assemblée générale du RÉÉCJL du 5 mai 2026 soit adoptée

Est-ce que j'ai quelqu'un qui souhaite proposer ?

Il est proposé par Charlotte Deschênes, Arts visuels;

Est-ce qu'il y a quelqu'un qui appuie ?

Dûment appuyé par Louis-George Lévesque, Tremplin DEC;

Est-ce qu'il y a des interventions ?

L'assemblée générale du 5 mai 2026 se clôt à 13h58
